

MOBILITÉS LITTORALES ESTIVALES

ÉTAT DES LIEUX DES PRATIQUES DE DÉPLACEMENT DE MOLIETS À HENDAYE



PRÉAMBULE

637 500

personnes présentes en moyenne quotidienne-ment en été

2,7 millions

de déplacements par jour entre le 15 juin et le 13 septembre soit 3 fois plus qu'en basse saison

La connaissance des territoires pour la définition des politiques publiques passe par des outils d'investigations appropriés. L'Enquête Ménages Déplacements menée en 2010 a constitué une première étape pour comprendre les pratiques de mobilité des 345 000 habitants du bassin de vie basco-landais.

Le fait estival est un temps fort dans la vie économique locale qui pose des questions tout à fait spécifiques de déplacements. La connaissance de ses fréquentations a justifié la réalisation de nouvelles enquêtes pour mieux connaître les pratiques de mobilités de toutes les personnes : résidents, touristes, excursionnistes à la journée, présentes durant cette période.

L'Enquête Mobilités Estivales réalisée durant l'été 2015 sous maîtrise d'ouvrage déléguée de

l'AUDAP, pour le compte des collectivités, l'ADEME et des sept Autorités Organisatrices des Mobilités (Etat, Nouvelle-Aquitaine, Départements des Pyrénées-Atlantiques et des Landes, Communauté de communes de Maremne Adour Côte-Sud, Agglomération Sud Pays Basque et Syndicat des transports Côte Basque-Adour) est inédite au plan national.

Les premiers enseignements présentés dans ce document permettent d'objectiver des difficultés de déplacements subies durant la période estivale. Renforcés dans les prochains mois d'analyses complémentaires, ils seront au service de la construction d'une stratégie commune et coordonnée en matière de politiques publiques pour une mobilité durable. ■

PÉRIMÈTRE ET ENQUÊTES

Le périmètre d'étude correspond au bassin de vie basco-landais, il s'étend de Moliets à Hendaye le long de la façade Atlantique et intègre une partie du rétro-littoral¹. A cheval entre Landes et Pyrénées-Atlantiques, ce vaste territoire répond à des logiques d'organisation d'un bassin touristique orienté vers son littoral. Il est découpé en trois grands ensembles pour mettre en évidence des fonctionnements et des besoins parfois différents : le sud des Landes, la Côte basque et le rétro-littoral basque².

Un dispositif d'observation des mobilités inédit sur le territoire a été mis en place, basé sur plusieurs techniques d'enquêtes classiques et innovantes :

- Comptages routiers : 165 postes de comptage, 2 semaines de mesures,
- Enquête face à face : 3 104 personnes interrogées, 3 mois d'enquête,
- Enquête cordon routière : 18 000 personnes interrogées, 2 semaines d'enquête,
- Des données de fréquentation du territoire issues de la téléphonie mobile³ : 3 zones d'observation, du 15 juin au 15 septembre 2015,
- Des données de circulation issues des GPS embarqués dans les véhicules. ■

¹ L'ensemble du périmètre d'enquête correspond aux trois Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) : Maremne Adour Côte-Sud, Bayonne sud Landes et Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque

² Ces découpages ont été construits en lien avec les périmètres d'étude des Comités Départementaux du Tourisme des Landes et des Pyrénées-Atlantiques (CDT 40 et 64)

³ Données mises à disposition par les CDT 40 et 64



4

méthodes d'enquêtes : temps de parcours, comptages débits, cordons, face à face



21 000

personnes interrogées, dont plus de 3 000 en face à face



165

postes de comptage répartis sur l'ensemble du périmètre d'étude de Moliets à Hendaye

UNE POPULATION QUI DOUBLE EN ÉTÉ

Le territoire accueille en moyenne 637 500 personnes quotidiennement durant l'été (du 15 juin au 15 septembre), soit une augmentation de 83 % par rapport à la population résidente à l'année. Près de 337 000 personnes sont présentes sur le secteur Côte basque, 216 000 sur le sud des Landes et 84 500 sur le rétro-littoral basque.

UN PIC DE FRÉQUENTATION LA PREMIÈRE QUINZAINE D'AOÛT

Le temps fort touristique s'étend entre le 15 juillet et le 15 août avec un pic de fréquentation la première quinzaine d'août. Près de 800 000 personnes sont alors présentes chaque jour, soit une augmentation de 130 % par rapport à la population résidente à l'année. Au cours de cette période le nombre de touristes et excursionnistes augmente fortement (plus du double par rapport à juin et septembre), alors que la population résidente diminue faiblement, moins 20 000 personnes entre le 15 Juillet et le 15 Août.

UNE PERSONNE SUR DEUX PRÉSENTE EN ÉTÉ EST RÉSIDENTE DU TERRITOIRE

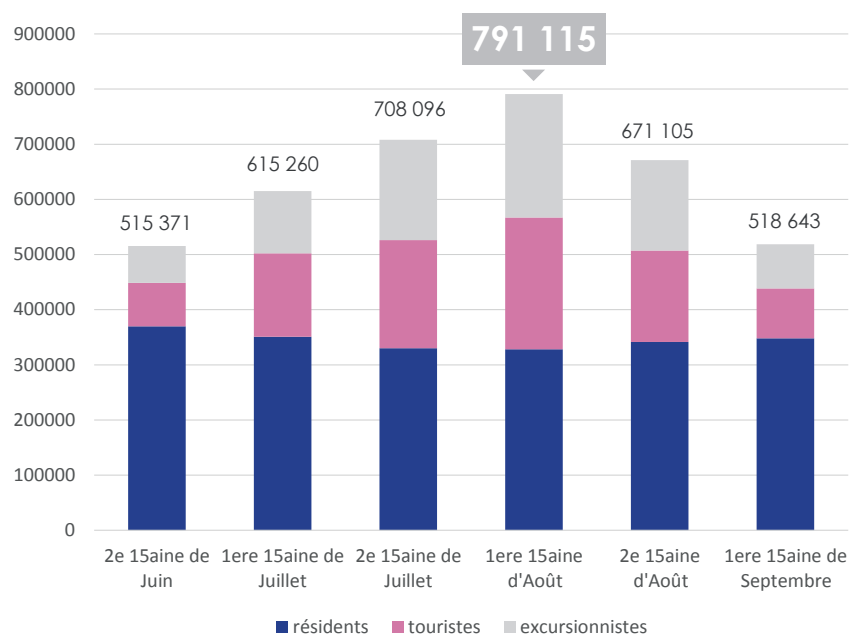
La population du secteur du sud des Landes est la plus impactée par l'affluence estivale. En moyenne sur l'été 56 % des personnes présentes sur ce territoire sont touristes ou excursionnistes, soit plus de 120 000 personnes venant s'ajouter aux résidents présents.

Avec 145 000 touristes et excursionnistes qui représentent 48 % de la population estivale, la Côte basque est également soumise à une forte fréquentation touristique.

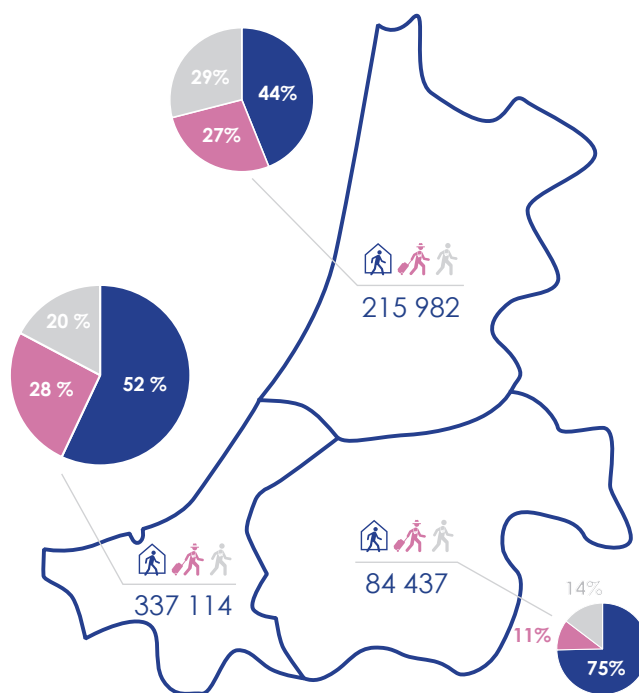
Le rétro-littoral basque réceptionne quant à lui 21 500 touristes et excursionnistes, soit 25% de la population présente l'été.

Malgré cette forte présence touristique, les personnes résidentes constituent la moitié de la population estivale sur l'ensemble du périmètre d'étude. ■

Evolution et répartition de la population présente du 15 juin au 15 septembre 2015



Résident : personne domiciliée sur le territoire / Touriste : personne présente sur le territoire et y passant au moins une nuit
Excursionniste : personne présente sur le territoire à la journée et n'y passant pas la nuit



UNE MOBILITÉ QUOTIDIENNE QUI S'ACCROÎT

De Moliets à Hendaye, 2,7 millions de déplacements quotidiens en haute saison ont été comptabilisés, soit près du triple de ceux effectués par les résidents en basse saison.

UNE AUGMENTATION DE LA MOBILITÉ INDIVIDUELLE EN ÉTÉ

En été, les personnes présentes sur le territoire effectuent en moyenne 4,2 déplacements par jour alors que les résidents en réalisent 3,5 en basse saison. Ces chiffres mettent en évidence des pratiques de mobilité propres à la saison estivale, avec des individus se déplaçant davantage sur le territoire. Les touristes sont les plus mobiles et réalisent 4,8 déplacements par jour. Excursionnistes et résidents sont un peu moins mobiles et se déplacent environ 4 fois par jour.

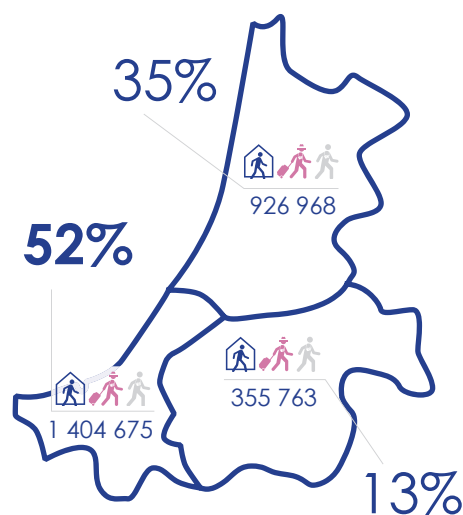
LES RÉSIDENTS SE DÉPLACENT PLUS EN PÉRIODE ESTIVALE

Avec une mobilité individuelle de 4,1 déplacements par jour contre 3,5 en basse saison, les résidents montrent une propension plus importante à se déplacer l'été.

DES VOLUMES DE DÉPLACEMENTS IMPORTANTS, LIÉS À L'AFFLUENCE EN HAUTE SAISON

La mobilité individuelle est sensiblement identique sur les trois secteurs d'étude. Chacun voit son volume de déplacements augmenter en lien avec le surcroît de population présente. A titre de comparaison, les 337 000 personnes présentes sur la côte basque effectuent 1,4 million de déplacements soit une fois et demie de plus que les résidents du périmètre d'étude de l'enquête ménages et déplacements (EMD)* de 2010 hors période estivale. Dans le sud des Landes, les 215 000 présents en effectuent plus de 925 000, soit autant de déplacements quotidiens que les résidents du périmètre EMD en basse saison. La population estivale du rétro-littoral, moins nombreuse, effectue en moyenne près de 356 000 déplacements par jour. ■

Nombre moyen et part des déplacements par jour de la population présente entre le 15 juin et 15 septembre 2015



judap

Sources : EMP - enquête Face à Face
Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées, 2016

* L'Enquête Ménages Déplacements menée en 2010 a constitué une première étape pour comprendre les pratiques de mobilité des 345 000 habitants des communes littorales et retro-littorales de Moliets à Hendaye - <http://goo.gl/VLu7UT>

4,2 déplacements par personne et par jour en moyenne en été



4,1

le nombre de déplacements moyen d'un résident dans une journée en période estivale



4,8

le nombre de déplacements moyen d'un touriste dans une journée en période estivale



4

le nombre de déplacements moyen d'un excursionniste dans une journée en période estivale

LA VOITURE : MODE DE TRANSPORT PRIVILÉGIÉ

Avec 52,5 % de part modale en été, la voiture accuse une baisse significative par rapport aux 77 % d'utilisation par les résidents hors période estivale. Cette diminution relative s'effectue au profit des modes doux et principalement de la marche à pied qui atteint les 36 % de part modale.

LES TOURISTES UTILISENT MOINS LA VOITURE QUE LES EXCURSIONNISTES

1,4 million de déplacements sont effectués chaque jour en voiture par la population présente l'été. C'est environ 2 fois plus que les 700 000 déplacements en voiture recensés pour les résidents, lors de la précédente Enquête Ménages et Déplacements de 2010. La diminution de la part modale de la voiture est toutefois à relativiser compte tenu de l'augmentation importante de la population et du volume de déplacements voiture.

Les touristes utilisent moins la voiture, avec 41% de part modale, et en ont un usage collectif avec un taux d'occupation moyen de 2,5 personnes.

Du côté des résidents la part de la voiture dans leurs déplacements est de 54 %. Ils en ont une utilisation plus personnelle, avec un taux d'occupation moyen de 1,45 personne.

Enfin, avec une part modale de 64 %, les excursionnistes sont ceux qui se déplacent le plus en voiture.

L'utilisation des deux roues motorisés, qui peut être associée à la notion de véhicule personnel, atteint une part modale de 3 %, soit près de 80 000 déplacements par jour. Plus de 90 % de ces déplacements en deux roues motorisés sont effectués par les résidents.

UNE FORTE AUGMENTATION DE LA MARCHÉ À PIED ET DU VÉLO

La marche à pied occupe une place importante dans la mobilité estivale avec 975 000 déplacements quotidiens. C'est le premier mode utilisé par les touristes avec 48%, et le deuxième mode de déplacement utilisé par les résidents et les

excursionnistes avec environ 30% de part modale. Ces parts modales augmentent fortement par rapport à celle des résidents en basse saison (seulement 15%). Cette augmentation montre la saisonnalité de cette pratique.

La part modale du vélo pour la population présente sur l'ensemble du territoire est de 4% avec près de 120 000 déplacements quotidiens. Elle atteint jusqu'à 8% dans le sud des Landes. Ces parts modales sont élevées par rapport à celles observées en basse saison pour les résidents.

En période estivale, ce sont les résidents avec 5,5% et les touristes avec 6,5% les principaux usagers du vélo. A l'inverse, les excursionnistes ne l'utilisent quasiment pas avec 0,2%. Ces pratiques, vélo et marche, influencées par la saisonnalité correspondent en partie à des pratiques de tourisme et de loisirs.

UNE AUGMENTATION DE LA FRÉQUENTATION DES TRANSPORTS EN COMMUN EN PÉRIODE ESTIVALE, MAIS UNE PART MODALE TOUJOURS TRÈS FAIBLE

L'utilisation des transports en commun représente une part modale de 3 %, soit près de 75 000 déplacements journaliers.

En basse saison, 4% des déplacements des résidents s'effectuent en transports en commun soit environ 38 000 déplacements quotidiens.

L'augmentation de l'usage des transports en commun, provient avant tout de la fréquentation plus importante du territoire, sans qu'il y ait de gains de parts de marché. La population estivale de la Côte basque est celle qui utilise le plus les transports en commun avec une part de 4%. ■



52%

la part modale de la voiture en été soit 1,4 million de déplacements



36%

des déplacements en été s'effectuent en marche à pied



3%

des déplacements en été s'effectuent en transport en commun

UN BUDGET «TEMPS DE DÉPLACEMENT» ALLONGÉ

En période estivale, la mobilité des personnes présentes sur le territoire augmente et les temps de parcours sont souvent rallongés, notamment en voiture. Touristes et excursionnistes passent alors une partie importante de leur temps dans les déplacements.

TOURISTES ET EXCURSIONNISTES ONT LES PLUS GROS BUDGETS « TEMPS DE DÉPLACEMENT »

Les touristes sont les plus mobiles et ont un budget temps de déplacement d'1h50. Ainsi, en une semaine, ils se déplacent à l'intérieur du territoire pendant près de 13 heures. De leur côté les excursionnistes se déplacent en moyenne 1h40 par jour. Ce budget « temps » consacré à circuler traduit l'importance de la mobilité dans les pratiques touristiques, il est en moyenne de 1h30.

LES RÉSIDENTS PASSENT EN MOYENNE 15 MINUTES DE PLUS À SE DÉPLACER L'ÉTÉ

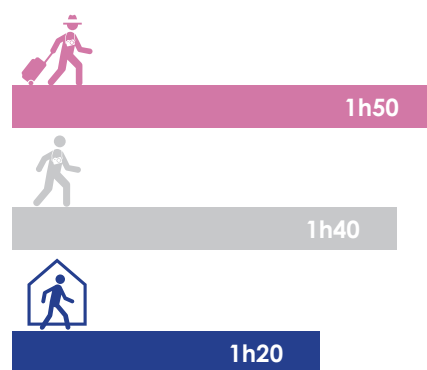
En été, les résidents se déplacent en moyenne 1h20 par jour contre 1h06

en basse saison. Cette augmentation du budget « temps de déplacement » peut s'avérer contraignante, notamment pour les actifs.

DES TEMPS DE PARCOURS EN VOITURE RALLONGÉS

En période estivale, l'affluence touristique et l'augmentation des charges de trafic entraînent des variations importantes des temps de parcours entre les centralités du territoire. ■

Durée moyenne des déplacements de la population présente entre le 15 juin et le 15 septembre 2015



audap

Sources : EMP - enquête Face à Face
Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées, 2016

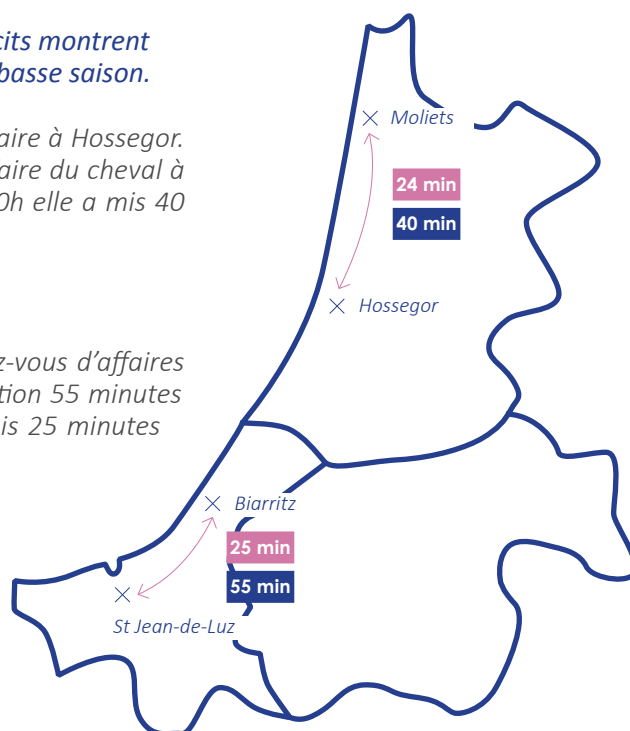
L'effet de la saisonnalité sur les déplacements des personnes

A partir des données « relevés terrain GPS », deux fictions-récits montrent par l'exemple un type de déplacement réalisé en haute et en basse saison.

Anne vient régulièrement en séjour dans sa résidence secondaire à Hossegor. Comme chaque fois elle en profite pour amener ces enfants faire du cheval à Moliets et emprunte la RD79 puis la RD652. Le 19 juillet à 10h elle a mis 40 minutes alors qu'elle n'avait mis que 24 minutes en avril.

--

Le lundi 24 juillet à 16h, Paul part de Biarritz pour un rendez-vous d'affaires à Saint-Jean-de-Luz. Il emprunte la RD810 et arrive à destination 55 minutes plus tard. Lors de son dernier rendez-vous en mai, il avait mis 25 minutes pour faire le même trajet.



DES ZONES DE BLOCAGES LOCALISÉES

Le bassin de vie basco-landais est structuré par plusieurs centralités (Hossegor, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz...) qui favorisent des logiques d'échanges importantes et génèrent de nombreux déplacements. Le réseau routier présente en certains points des difficultés à écouler ces flux.

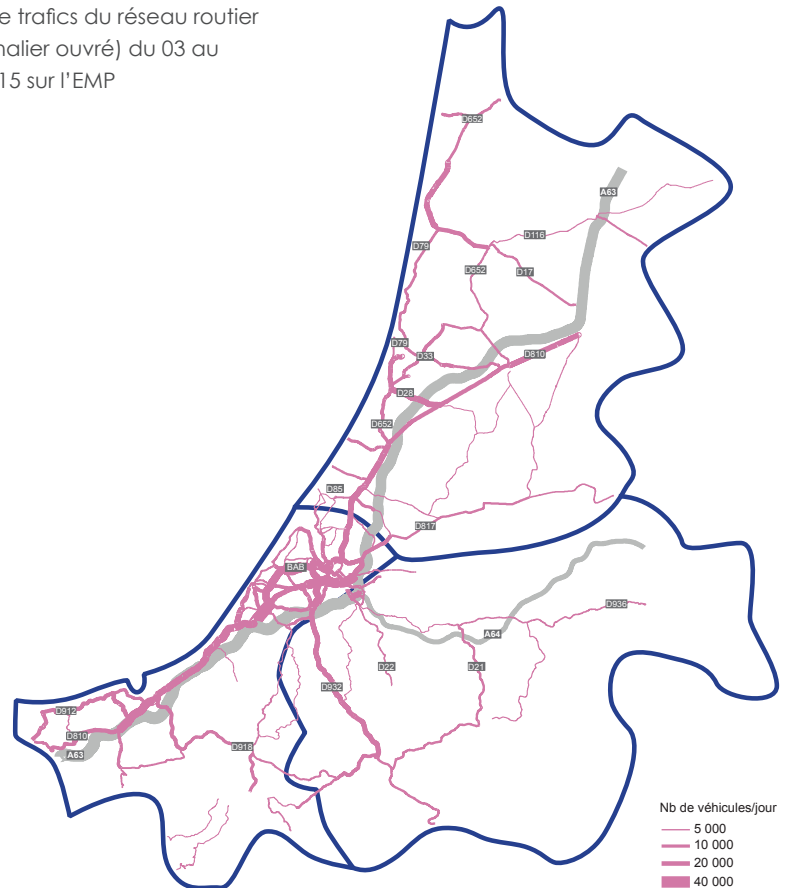
DES DÉPLACEMENTS INTERNES À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

Chaque jour, près de 90 000 véhicules se déplacent entre l'Agglomération Côte Basque-Adour et le reste du territoire. A titre d'exemple, au sud, Saint-Jean-de-Luz échange quotidiennement plus de 11 000 véhicules avec Bayonne, Anglet et Biarritz, alors qu'au nord la Communauté de communes du Seignanx échange quotidiennement plus de 9 500 véhicules. A ces trafics d'échanges entre polarités s'ajoutent des déplacements plus localisés et des déplacements qui traversent le territoire sans s'y arrêter. Le bassin de vie basco-landais est soumis à ces trois logiques de déplacements.

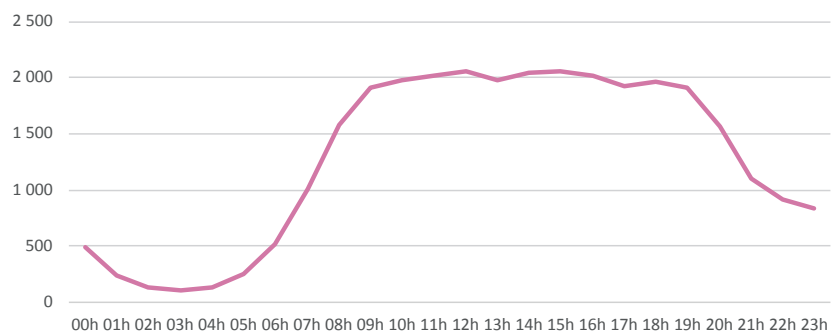
DES CHARGES DE TRAFICS IMPORTANTES SUR CERTAINS AXES

Ces trois types de déplacement convergent en certains points du réseau routier. Plusieurs de ces sections sont ainsi soumises à des charges de trafic importantes. A Saint-Jean-de-Luz, à hauteur de la gare, la RD810 écoule près de 2 000 véhicules par heure entre 9h et 19h. La RD810 à Bidart et au niveau de l'entrée sud de Saint-Vincent-de-Tyrosse connaît également un afflux de près de 1 800 véhicules par heure aux heures de pointe. La RD652 à Vieux-Boucau dépasse, quant à elle, les 1 600 véhicules par heure aux heures de pointe. Ces sections sont particulièrement sensibles et les conditions de circulation peuvent se dégrader facilement. ■

Charges de trafics du réseau routier
(trafic journalier ouvré) du 03 au
18 août 2015 sur l'EMP



Evolution journalière du trafic RD 810
Bld Commandant Passicot St Jean de Luz



PRÉPARER LA MOBILITÉ DE DEMAIN

Le premier constat est l'existence affirmée d'une saisonnalité sur le fonctionnement du territoire. En période estivale, le volume et la structure de la population changent et entraînent une autre physionomie des mobilités. Les déplacements sont plus nombreux, les modes sont différents et les conditions de déplacement sont impactées par ces changements.

Ces évolutions saisonnières nécessitent une adaptation de l'offre de mobilité proposée sur le bassin basco-landais.

L'organisation territoriale favorise la superposition des flux locaux, d'échanges et de transit. Ce constat renforce l'idée d'interdépendance

des territoires et d'un système de mobilité partagé alternatif au tout voiture. Il met en évidence la nécessité de réflexions et d'actions collectives pour apporter des solutions de mobilité durable. Il en va de la préservation de l'attractivité du territoire pour les années à venir.

Les efforts fournis par l'ensemble des partenaires pour alimenter la connaissance de la mobilité traduisent cette volonté d'agir collectivement. ■

RESSOURCES

- *Enquêtes Mobilités Estivales - sud des Landes / Côte basque, AUDAP, 2016*



- *Enquêtes 2010 Ménages et déplacements (EMD) et Grand territoire (EGT), AUDAP, 2011*



**Agence d'Urbanisme
Atlantique & Pyrénées**

2 allée des Platanes
BP 628 - 64106 Bayonne Cedex
Tél. 05.59.46.50.10

--
4 rue Henri IV - Porte J
64000 Pau
Tél. 05.33.64.00.30

www.audap.org

Crédits Pictogrammes :

*J. Sorosky, To Uyen, Fiona OM, David,
I. Hoffman from the Noun Project*

Rédaction :

AUDAP

Conception & réalisation graphique :

AUDAP

Impression :

AUDAP - 29/06/2016



**Flashez le code
pour télécharger
le document**



@audap_org